

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DROIT DU 02 FEVRIER 2023

1. Approbation du PV de la réunion du conseil du 27 octobre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des dix-sept membres présents et représentés.

2. Mise en œuvre de l'arrêté du 26 août 2022 sur les comités de suivi et le serment du docteur

Ces modifications ont été actées dans le règlement intérieur de l'école doctorale, adopté le 27 octobre 2022.

3. Demandes HDR et ADT

- Approbation de la demande HDR de M. Charbonneau.
- Approbation de la demande ADT de Mme Veillon.

4. Présentation du budget et dépenses 2022

Dotation 2022 : 12 346 €	Dépenses	%
Subventions aux doctorants (mobilités en France et à l'étranger)	4 632	36,6
Subventions exceptionnelles aux associations, reliquat du budget 2022 (Ad'Hoc, A2D ISCJ, FEDI CRDEI)	1 650	13,4
Rentrée solennelle (cocktail)	1 592	12,6
Subventions aux UR	1 408	11,1
Cocktail (jury du prix de thèse 2021 & 2022, audition des candidats au CD)	1 398	11,1
Subventions aux associations de doctorants sur projets	900	7,1
Formation (déplacements conférenciers)	470	3,7
Formation (participation du collège DSPEG à hauteur de 994€)	465	3,6
Divers (déplacement d'un membre extérieur (116€) imprimerie (14€))	130	1
Total des dépenses	12 645	100 %

5. Demandes de subvention

Avis favorables aux 2 demandes de doctorants pour des mobilités à l'étranger et aux 2 demandes d'UR.

6. Questions diverses

- Demande de césure : l'ED n'a pas vocation à mettre des critères restrictifs aux demandes de césure dans la mesure où l'arrêté de 2016 n'en met pas.
- Contrats doctoraux 2023-24 : 13 contrats doctoraux sont alloués à l'ED Droit. Le ministère pérennise le contingent supplémentaire (+ 3) dans les SHS dont le but est de réduire la précarité des doctorants. Outre ce contingent ministériel, il y a les appels à candidatures pour les contrats doctoraux interdisciplinaires et handicap gérés par le collège des écoles doctorales ; l'ED effectue le classement de ses candidats.
- Prix de thèse de l'école doctorale, il a été lancé mi-janvier auprès des docteurs 2022. Clôture des candidatures le 20 février, instruction des dossiers par un professeur émérite et un enseignant en activité, sélection des dossiers par le conseil consultatif le 25 avril à 9h et attribution par le conseil de l'école doctorale le 25 avril à 14h30.

Le directeur de l'école doctorale Droit
Christophe RADÉ

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DROIT DU 25 AVRIL 2023

Le conseil accueille Mme Husson-Rochcongar, directrice de la recherche à l'INSP, en tant que personnalité extérieure.

1. Approbation du procès-verbal du 2 février 2023

Approbation du procès-verbal à l'unanimité des quinze membres présents et représentés.

2. Attribution du prix de thèse 2023 de l'école doctorale

Attribution du prix à Ophélie Colomb pour sa thèse intitulée « *La justice chez André Gide et François Mauriac. De la morale au prétoire.* » sous la direction de M. Delbrel, professeur en histoire du droit et des institutions.

3. Comité de suivi individuel

Mise en œuvre des nouveaux comités qui se tiennent désormais dès la première année et en trois étapes : réunion plénière avec le doctorant et la direction de thèse, entretien CSI et doctorant et entretien CSI et direction de thèse -sans le doctorant-. La présence du codirecteur est obligatoire dans les entretiens.

4. Demandes de subvention

Avis favorables aux 18 demandes de doctorants, aux 7 demandes d'UR et à la demande d'une association de doctorants. Le nombre de subventions n'a jamais été aussi important.

5. Question diverse

Situations compliquées des ATER qui perdent 150€/mois depuis le mois de janvier et des doctorants vacataires d'enseignement qui subissent des indus de paiement. L'ED apporte le soutien du conseil et encourage les doctorants à rencontrer le président de l'université.

Le directeur de l'école doctorale Droit
Christophe RADÉ

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DROIT DU 13 JUILLET 2023

1. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2023

Approbation du procès-verbal à l'unanimité des quatorze membres présents et représentés.

2. Attribution des contrats doctoraux 2023

Adoption des treize candidats au contrat doctoral

	NOM Prénom	UR	Directrice/directeur	Titre
1	ACHARD Inès	ISCJ	PELTIER Virginie	L'analyse probabiliste en droit pénal
2	BERIOUCHE Sarah	COMPTRASEC	TOURNAUX Sébastien	Les transformations du droit social au prisme des réformes du droit du chômage
	BLERIoT Lucas	IRM	COS Rafaël	Prendre et exercer le pouvoir. Une comparaison des rapports politiques de LFI et du RN à l'Etat
4	CRICHI Emma	CERCACLE	SENAC Charles-Edouard	Les Civic Tech et l'évolution des relations entre gouvernants et gouvernés.
5	DUTREUILH-LAGARDE Guillaume	IRM	CAZALS Géraldine	Penser la coutume en pays de droit écrit. Étude de cas du ressort du parlement de Bordeaux (1451-1790)
6	FAILLIERES DELHALLE Louis-Pierre	CRDEI	DUBOS Olivier	L'interprétation de l'article 47 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE par la Cour de justice de l'UE, Contribution à l'étude du rôle du principe de protection juridictionnelle effective dans le système juridictionnel européen
7	FOURDAOUS Bilal	IRDAP	VALIERGUE Julien	L'inopposabilité en droit des obligations
8	LE POUL Elena	IRDAP	VALIERGUE Julien	Propriété et sociétés
9	MACHEFE Thomas	ILD	NIQUEGE Sylvain	Les relations contentieuses entre l'Etat et les collectivités territoriales
10	MONNIER Lilou	ILD	NIQUEGE Sylvain	La spécialisation du contentieux de l'administration
11	ROSSIER Lola	IRDAP	DROUOT Guillaume	Les créanciers de l'héritier
12	TALLON-ESPIGARES Cassandra	ISCJ	SAINT-PAU Jean-Christophe	La confidentialité en matière pénale
13	VERDIER Pauline	IRM	HAKIM Nader	Les juristes entre philosophie et théorie du droit : une histoire de la philosophie du droit dans les revues juridiques françaises (1880-2000)

3. Demandes HDR et ADT

Approbation de la demande HDR de M. Lagoutte.
Approbation de la demande ADT de Mme Veillon.

4. Point sur les comités de suivi

Discussion et réflexion sur le taux d'encadrement élevé de l'ED (10 doctorants/enseignant).

5. VAE : objectifs pédagogiques et critères de l'ED à définir

Discussion et critères VAE de l'ED Droit en cours : un minimum de publications dans des revues juridiques, des publications significatives dans plusieurs domaines, des formations en droit, une pratique du droit, un diplôme de master en droit souhaité.

6. Modifications du règlement intérieur

Adoption des modifications concernant :

- le serment : « A l'issue de la soutenance, et après avoir prononcé la décision d'admission, le président invite le docteur à prêter serment et indique, sur le procès-verbal de soutenance, s'il a, ou non, prêté serment ».
- prix de thèse de l'ED : « nul ne peut siéger lors de la réunion du conseil consultatif s'il a dirigé ou codirigé la thèse de l'un des candidats ».
- les subventions : l'ED rajoute la subvention de mobilité pour « les docteurs de l'année » et complète la procédure de règlement « des justificatifs de la mission, de l'ordre de mission et de l'état de liquidation établis par l'unité de recherche ».

7. Questions diverses :

- Ouverture des inscriptions 2023-24.
- Journée de rentrée de l'ED le 9 novembre.
- Rentrée solennelle de l'ED Droit, commune avec la faculté de droit, etc remise du prix de thèse 2023 de l'ED.
- Obtention d'un contrat interdisciplinaire avec l'ED SP2 : *Contribution de la règle de droit aux conflits familiaux - Essai d'analyse juridique et sociologique* », sous les directions de thèse de Mme Lamarche et de M. Hervouet, sociologue.
- M. Jarige est lauréat du prix de thèse 2023 de l'UBx pour sa thèse intitulée *La fiscalité internationale des sociétés de personnes – Étude critique des images fiscales à la lumière des droits britannique et américain* » sous la direction de M. Raffray.
- Les doctorants peuvent s'inscrire en doctorat après une interruption d'une ou plusieurs années (pas de limitation) à la condition que la thèse soit rédigée, le jury constitué et la date de soutenance fixée. Les années d'interruption sont réglées financièrement et comptabilisées dans la durée.

Le directeur de l'école doctorale Droit
Christophe RADÉ